



Compte Rendu De la réunion de bureau Du 11 mars 2021

Présents : Denis SOTTER, Dominique LESENNE, Philippe HILLAIRET, Jean-Marc GUEHO, Jean-Pierre COTTON, Jean-Michel FLOCH, Philippe KRAFT, Daniel MURAIL, Philippe PERON, Hervé ROUXEL, DELANNOY Hervé et Cécile, GAUBICHET Véronique et Laurent,

Excusés :

ORDRE du JOUR RÉUNION BUREAU:

- Compte rendu sorties
- Entretien
- Assemblée générale
- Sorties de printemps
- Questions diverses

COMPTE RENDU SORTIES :

Une seule sortie depuis la dernière réunion a été effectuée par L.GAUBICHET avec 3 équipiers. Un départ vers l'île YEU avec un bon vent, puis un passage à Belle-Ile, un autre à Houat (attention le port est en travaux) et le retour à LA TURBALLE.

Il y a toujours un problème de fuite d'eau à la nourrice. Après cette sortie, D.LESENNE est retourné à bord. Il n'y a pas de fuite avec la nourrice pleine. Par contre, D.LESENNE a encore retiré un seau d'eau des fonds. A vérifier, mais il semble que cela fonctionne correctement.

La pompe de cale est assez haute et ne peut pas pomper toute l'eau des fonds. Voir si on peut la déplacer.

ENTRETIEN :

Le coffre arrière du cockpit ferme mal. De plus la clé de ce coffre est tordue et fragilisée. En fermant le coffre, il faut vérifier que la poignée est en position ouvert pour ne pas l'abimer. Pour éviter tout risque de casse de la clé dans la serrure, nous décidons de ne plus fermer à clé ce coffre.

Nous avons fait faire la révision annuelle du moteur par un professionnel. Nous nous demandons si nous ne devons pas aussi faire faire les vidanges intermédiaires par un professionnel afin de ne pas rompre la garantie constructeur de 5 ans sur le moteur. Après

discussion, nous décidons de nous occuper nous-mêmes de ces vidanges, en espérant que cela ne joue pas sur la garantie.

J.P.COTTON et P.KRAFT ont installé l'AIS (rappel : L'AIS permet d'émettre notre position et de recevoir celles des autres bateaux). Actuellement, la réception fonctionne, mais nous devons trouver lors d'une prochaine sortie, un autre bateau qui puisse confirmer notre émission. P.KRAFT fait une procédure d'utilisation.

La fonction « émission » étant assez « gourmande » en énergie, il a été décidé de mettre un interrupteur afin d'inhiber cette fonction lors d'une croisière prolongée et de sauvegarder la charge des batteries. Une mise en route du moteur peut aussi résoudre cet inconvénient.

Attention toutefois au service rendu par l'AIS sur le plan de la sécurité, car il existe deux catégories d'AIS. La catégorie A utilisée par la marine marchande et la catégorie B utilisée par la plaisance. Un bateau en catégorie A peut très bien choisir de ne pas détecter un bateau en catégorie B. Et il n'est pas rare que les chalutiers désactivent leur émission AIS pendant leurs campagnes de pêche, pour ne pas être repérés. Attention donc notamment dans les zones où le trafic est important car l'AIS ne supprime pas la nécessité d'une veille attentive et permanente.

Prochaine étape : synchroniser l'AIS sur la tablette.

J.SAVEL peaufine notre sécurité, notamment avec le changement de la bouée couronne qui ne fonctionne pas et l'achat de quelques matériels de sécurité (écope, pavillon,...).

J.P.COTTON demande un retour d'expérience sur le plan de rangement, suite à l'installation des nouvelles étagères dans le carré.

Nous sommes uniquement assurés pour l'utilisation du bateau (pas pour nos interventions lors de l'entretien par exemple). Nous allons donc remédier à cette lacune pour contracter une assurance RC. Cela n'évite pas que les adhérents doivent aussi avoir leur propre assurance responsabilité civile loisirs. D.SOTTER et J.M.GUEHO s'occupent de ce sujet.

ASSEMBLEE GENERALE:

A ce jour, nous ne pouvons pas organiser une assemblée générale à la maison de la mer, couvre-feu oblige. Vous allez donc recevoir les documents suivants,

- Rapport moral
- Rapport financier
- Election du bureau
- Modification des tarifs
- Remboursement des parts
- Promotions
- Un bulletin de vote à nous retourner

Ce qui vous permettra de prendre connaissance des bilans de l'année 2020 et de voter pour les différents points afin de valider notre AG.

Nous vous demandons de nous retourner le bulletin de vote avant le 28/03/21.

SORTIES de PRINTEMPS :

Du 03/04/21 au 05/04/21	L.GAUBICHET
Du 10/04/21 au 11/04/21	D.SOTTER
Du 12/04/21 au 16/04/21	D.LESENNE
Du 26/04/21 au 30/04/21	P.PERON
Du 13/05/21 au 16/05/21	D.MURAIL
Du 17/05/21 au 21/05/21	P.HILLAIRET
Du 03/06/21 au 07/06/21	H.ROUXEL

Vous pouvez aussi consulter le « remplissage » de ces sorties sur notre site internet, dans l'espace "adhérents", après avoir créé votre compte "adhérent".
Etant donné la situation sanitaire actuelle, certains chefs de bord préfèrent limiter le nombre d'équipiers. Il est cependant préconisé des équipages de 4 personnes, à minima.

QUESTIONS DIVERSES :

H.ROUXEL nous demande s'il y a un protocole COVID sur le bateau et lors des changements d'équipages. A ce jour, rien n'est défini, mais nous vous demandons de réfléchir sur ce sujet pour que nous puissions définir un document lors de notre prochaine réunion.

**LA PROCHAINE RÉUNION DE BUREAU AURA LIEU
LE JEUDI 08/04/2021 à 19H30 SOIT à LA MAISON DE LA MER
SOIT en VISIOCONFERENCE**

Et n'oubliez pas de visiter régulièrement notre site web

<https://ccan-voile-44.fr>

Ainsi que notre compte Facebook : ccannantes44